



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 8 OCTOBRE 2015
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_A213

OBJET : Développement économique et emploi - Interventions économiques - Attribution d'une subvention d'investissement au bénéfice du Syndicat Mixte de l'Arbois pour l'année 2015

Le 8 octobre 2015, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire au gymnase de Rognes, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 2 octobre 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy - AMEN Mireille - ARDHUIN Philippe – AUGÉY Dominique – BARRET Guy – BASTIDE Bernard - BERNARD Christine – BONTHOUX Odile – BORELLI Christian – BOUDON Jacques – BOULAN Michel – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – BURLE Christian – CALAFAT Roxane - CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CIOT Jean-David - CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert - de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DEVESA Brigitte - DI CARO Sylvaine – FABRE-AUBRESPY Hervé – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GALLESE Alexandre – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GROSSI Jean-Christophe - GUINIERI Frédéric – HOUÉIX Roger – JOISSAINS Sophie - LAFON Henri - LEGIER Michel – LENFANT Gaëlle – MALAUZAT Irène - MALLIE Richard – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MERCIER Arnaud - MERGER Reine – MICHEL Marie-Claude – MONDOLONI Jean-Claude - PAOLI Stéphane - PELLENC Roger - PROVITINA-JABET Valérie – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – ROUVIER Catherine - SALOMON Monique – SERRUS Jean-Pierre – SLISSA Monique - SUSINI Jules - TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – TERME Françoise – TRAINAR Nadia - ZERKANI-RAYNAL Karima

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : Néant

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code général des collectivités territoriales: ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – AMAROUCHE Annie donne pouvoir à LAFON Henri - AMIEL Michel donne pouvoir à BUCCI Dominique – BACHI Abbassia donne pouvoir à DEVESA Brigitte - BALDO Edouard donne pouvoir à CASTRONOVO Lucien-Alexandre - BENKACI Moussa donne pouvoir à TAULAN Francis – BOUVET Jean-Pierre donne pouvoir à GALLESE Alexandre - BOYER Raoul donne pouvoir à ROUVIER Catherine - de BUSSCHERE Charlotte donne pouvoir à LENFANT Gaëlle – FERAUD Jean-Claude donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – JOUVE Mireille donne pouvoir à ALBERT Guy - LHEN Hélène donne pouvoir à GOUIRAND Daniel – MORBELLI Pascale donne pouvoir à GACHON Loïc - PERRIN Jean-Marc donne pouvoir à ZERKANI-RAYNAL Karima – PIZOT Roger donne pouvoir à JOISSAINS Sophie - POLITANO Jean-Jacques donne pouvoir à CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre donne pouvoir à MERGER Reine

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : CANAL Jean-Louis – FILIPPI Claude – GARELLA Jean-Brice - LAGIER Robert – MEÏ Roger - NERINI Nathalie - PEREZ Fabien - PRIMO Yveline - ROLANDO Christian - YDE Marcel

Secrétaire de séance : Roxane CALAFAT

Monsieur Roger PELLENC donne lecture du rapport ci-joint.

CONSEIL DU 8 OCTOBRE 2015

Rapporteur : Roger PELLENC

Politique publique : Développement économique et emploi

Thématique : Interventions économiques

Objet : Attribution d'une subvention d'investissement au bénéfice du Syndicat Mixte de l'Arbois pour l'année 2015
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La Communauté du Pays d'Aix est membre du Syndicat Mixte de l'Arbois (SMA) depuis le 1^{er} janvier 2001, date à laquelle la Communauté d'agglomération s'est substituée au sein de cet organisme aux Communes d'Aix-en-Provence et de Vitrolles. Le SMA est composé aujourd'hui de trois collectivités : le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône (dont la part est de 57 %), la Communauté du Pays d'Aix (pour 38 %) et le Conseil Régional PACA (pour 5 %).

Exposé des motifs :

A ce titre, la CPA est tenue, réglementairement, de verser une cotisation annuelle au SMA sur la base du budget primitif approuvé par le Comité Syndical.
Ladite cotisation se compose d'une part de frais de fonctionnement et d'autre part, de frais d'investissement.

Jusqu'en 2010, la dépense correspondante à cette cotisation était imputée, conformément à la nomenclature en vigueur, sur la section de fonctionnement du budget communautaire. Or, depuis 2011, ce montant est réparti sur les sections d'investissement et de fonctionnement, sachant que la part d'investissement doit être présentée comme une demande de subvention soumise à l'approbation de l'assemblée délibérante.

1°) Présentation du « Syndicat Mixte de l'Arbois »

Il est chargé de l'aménagement, de la gestion et de l'animation du Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée (technopôle certifié ISO 14001 depuis 2001) autour de 3 thématiques :

- La surveillance de l'environnement et la gestion des risques
- Les énergies nouvelles renouvelables et l'éco-construction
- La gestion de l'eau et des déchets

Sa compétence s'étend sur 4 500 ha sur les 11 000 ha protégés du Massif de l'Arbois.

Acteur majeur dans le domaine de l'économie verte, le technopôle abrite une concentration unique en France d'entreprises, de laboratoires de recherche, de formations, axés sur la thématique « Environnement » et de structures d'aide à l'innovation: 110 entreprises (dont une trentaine de start-ups), 11 laboratoires de recherche, 2 écoles d'ingénieurs, 3 centres de formation (Master « Sciences de l'Environnement et de la Terre », Ecole Doctorale Sciences de l'environnement, IRFEDD), 1 pépinière d'entreprises, 5 pôles de compétitivité, 3 PRIDES, 3 plates-formes technologiques et une société de capital risque

Cela représente 1200 emplois, 300 chercheurs et 300 étudiants.

Au-delà de sa mission de développeur (accueil, accompagnement et animation des structures hébergées...), le SMA a un véritable rôle d'aménageur et de créateur d'immobilier d'entreprises devant permettre d'atteindre à terme, 10 000 emplois créés dans le secteur de l'environnement sur 240 000m² de SHON.

2°) Les principales actions 2015

Son action d'investissement et d'aménagement s'étend aujourd'hui sur trois zones couvrant une surface de 205 ha au total :

1. ZAC du Petit Arbois (zone existante – 75 ha – 60.000 m² SHON dont 40 000m² bâtis), elle constitue le cœur technopolitain accueillant les structures de R&D, les start-up et les structures de formations...

Les principales actions menées en 2015 porteront :

Sur le programme d'Aménagement de Zone à hauteur de 380 000€

- Voirie et réseaux divers
- Création d'un bassin de rétention
- Divers aménagements et études

Sur le programme d'Action patrimoniale pour 507 000€

- Pérennisation du patrimoine bâti locatif
- Travaux sur les équipements publics (espace de conférence, château d'eau, restaurant inter-entreprises)
- Equipement matériel
- Etudes

2. Sur la ZAC de la Gare : depuis 2013, elle porte désormais sur 23 hectares pour 100 000m² de SHON à créer, avec pour vocation de proposer un Pôle technologique permettant l'accueil des grands groupes et centre d'affaires pour les Bureaux d'études spécialisés.

Après avoir repositionné le calendrier initial, le budget 2015 sera impacté par la phase de réalisation de la ZAC :

- 1 500 000€ versés à la SPL Terra Treize au titre de l'avance remboursable prévue par la convention d'aménagement
- 500 000€ pour la desserte de la ZAC

3. Le domaine du Tourillon (60 ha dont 100 000m² de SHON à créer) ayant pour vocation d'accueillir un Pôle tertiaire supérieur, de la petite production...

Les études de faisabilités lancées dès 2013 seront poursuivies et achevées (déjà financées lors des précédents exercices).

3°) Le Budget d'investissement et la contribution des membres

Le Comité Syndical du 9 février 2015 a adopté par la délibération 2015-010 le Budget Primitif 2015 du SMA (cf pièce jointe).

Ainsi, le budget total d'investissement s'élève à **15 656 383 € (dont 11 759 483€ Emprunts et dettes assimilées- hors 165).**

Sur ces bases, la contribution des membres au titre de l'investissement serait de 3 999 551€ dont 1 000 000€ pour le « Plan de développement de l'Enseignement Supérieur » (dont la réhabilitation du bâtiment BELTRAM pour le Master « SET » de l'AMU).

Toutefois, le financement du Plan de Développement de l'Enseignement Supérieur étant en cours de négociation dans le cadre du Contrat de plan Etat-Région, il n'est pas intégré à la présente demande de subvention. La participation de la CPA au titre de l'enseignement supérieur sera sollicitée ultérieurement et traitée par le service concerné qui dispose du budget correspondant.

Dès lors, la contribution des membres serait de 2 999 551€ et selon le mode de répartition, la participation de la Communauté du Pays d'Aix s'élève à 1 087 611€ pour le programme d'investissement (hors enseignement supérieur).

Répartition des contributions des membres à l'investissement		
Conseil Départemental	1 761 897€	57 %
Communauté du Pays d'Aix	1 087 611 €	38 %
Conseil Régional	150 044 €	5 %

N° GU	Nom	Domaine d'activités	Subvention N-1 d'investissement	Budget global d'investissement	Subvention d'investissement sollicitée	Subvention commission d'investissement thématique proposée par la	Oui/nonConvention d'objectifs
	Syndicat Mixte de l'Arbois	Aménagement	783 450 €	15 656 383 €	1 087 611€	1 087 611€	non

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 5721-2 relatif aux syndicats mixtes ;

VU la délibération n° 2001_A124 du Conseil communautaire du 17 décembre 2001 relative à l'approbation des statuts modifiés de l'Europôle Méditerranéen de l'Arbois et de la participation de la CPA ;

VU la demande de subvention d'investissement formulée par le SMA le 02/06/2015 ;

VU l'avis de la Commission Développement économique et Emploi du 8 septembre 2015 ;

VU l'avis du Bureau communautaire du 24 septembre 2015.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** une subvention d'investissement de 1 087 611 (un million quatre-vingt-sept mille et six cent onze euros) au Syndicat Mixte de l'Arbois pour la réalisation du programme d'investissement 2015 adopté par ses membres ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tout document afférent à cette délibération ;
- **DIRE** que les crédits seront prélevés sur la ligne 3A-20418 qui présente les disponibilités nécessaires ;

EXTRAIT DE LA SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 9 FEVRIER 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

NOMBRE DE MEMBRES		
Titulaires du Comité Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
17	17	3

L'an deux mille quinze et le 9 du mois de février à 10 heures.

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Étude, d'Aménagement, d'Équipement et de Gestion de l'Europôle Méditerranéen de l'Arbois, s'est réuni au domaine du Petit Arbois, sur les convocations adressées à ses membres par le Président, Monsieur Alexandre MEDVEDOWSKY, le 23 janvier 2015. Le quorum n'ayant pas été atteint, sur les convocations adressées à ses membres par le Président, Monsieur Alexandre MEDVEDOWSKY, le 2 février 2015, le Comité Syndical peut délibérer valablement sans condition de quorum.

Étaient présents :

- ❖ M. Alexandre MEDVEDOWSKY (Titulaire) du Conseil Général des Bouches-du-Rhône;
- ❖ M. Hervé FABRE-AUBRESPY (Titulaire) de la Communauté du Pays d'Aix;
- ❖ Mme Gaëlle LENFANT (Suppléante) de la Région Provence Alpes-Côte d'Azur

N° 2015 -010: BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2015

Accusé de réception en préfecture
013-251301222-20150219-2015-010-DE
Date de télétransmission : 19/02/2015
Date de réception préfecture : 19/02/2015

Vu les articles L572-1 à 6, L2311-1 et 2, L2312-1 et 2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'Instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu la délibération 2001-435 du 29 novembre 2001 modifiant les statuts ;

Vu la délibération 2014-50 du 12 décembre 2014 portant débat d'orientation budgétaire - Exercice 2015 ;

Vu la délibération 2015-09 du 09 février 2015 sur les Autorisations de Programme/Crédits de Paiement (AP/CP) ;

Où le rapport de présentation du Budget Primitif de l'exercice 2015 du Syndicat Mixte de l'Arbois et après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité des membres présents de :

- Adopter le Budget Primitif - Exercice 2015 du Syndicat Mixte de l'Arbois conformément à son Annexe budgétaire.
- Déroger à la répartition statutaire (57% Conseil Général, 38% Communauté du Pays d'Aix, 5% Région) de la contribution des membres spécifiquement pour le financement de la tranche 2015 du plan de développement de l'enseignement supérieur-recherche sur le site (1 000 000 €, AP/CP n°2011-023 CP2015). Ces travaux sont destinés à réhabiliter le bâtiment BELTRAM pour le mettre à disposition de Aix-Marseille Université.

La contribution sera répartie selon 1/3 Conseil Général, 1/3 Communauté du Pays d'Aix, 1/3 Région.

- Autoriser le Président du Syndicat Mixte de l'Arbois à solliciter auprès de tout organisme public, toute subvention susceptible d'être attribuée.

Ledit budget s'équilibre en recettes et en dépenses et s'élève :

En recettes à la somme de : 24 350 340,00 €

En dépenses à la somme de : 24 350 340,00 €

Il est adopté :

- par nature au niveau du Chapitre pour les deux sections
- avec vote formel sur chacun des chapitres
- sans reprise des résultats de l'exercice 2014

Accusé de réception en préfecture
013-251301222-20150219-2015-010-DE
Date de télétransmission : 19/02/2015
Date de réception préfecture : 19/02/2015

LE BUDGET SYNDICAL 2015 (M 14)

I – LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT **15 656 383,00 €**

Chapitre 20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) :	74 000,00 €
Chapitre 21 Immobilisations corporelles :	452 900,00 €
Chapitre 23 Immobilisations en cours :	1 870 000,00 €
Chapitre 16 emprunts et dettes assimilées :	11 759 483,00 €
Chapitre 27 autres immobilisations financières :	1 500 000,00 €

II – LES RECETTES D'INVESTISSEMENT **15 656 383,00 €**

Chapitre 13 subventions d'investissement (hors 138) :	9 900,00 €
Chapitre 16 emprunts et dettes assimilées (hors 165):	10 700 000,00 €
Chapitre 23 Immobilisations en cours :	917 362,84 €
Chapitre 10 dotations :	162 000,00 €
Chapitre 165 dépôts et cautionnement reçus :	15 000,00 €
Chapitre 021 virement de la section de fonctionnement :	3 511 398,16 €
Chapitre 040 opérations d'ordre entre sections :	340 722,00 €

III – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT **8 693 957,00 €**

Chapitre 011 charges à caractère général :	1 943 474,00 €
Chapitre 012 charges de personnel :	1 305 000,00 €
Chapitre 65 autres charges de gestion courante :	73 000,00 €
Chapitre 66 charges financières :	503 000,00 €
Chapitre 67 charges exceptionnelles :	1 017 362,84 €
Chapitre 023 virement à la section d'investissement :	3 511 398,16 €
Chapitre 042 opérations d'ordre entre sections :	340 722,00 €

IV – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT **8 693 957,00 €**

Chapitre 013 atténuations de charges :	7 000,00 €
Chapitre 70 produits du domaine :	1 017 000,00 €
Chapitre 74 contributions des membres :	6 618 248,00 €
Chapitre 74 autres dotations :	37 999,00 €
Chapitre 75 autres produits de gestion courante :	949 710,00 €
Chapitre 77 produits exceptionnels :	1 000,00 €

Accusé de réception en préfecture
013-251301222-20150219-2015-010-DE
Date de transmission : 19/02/2015
Date de réception préfecture : 19/02/2015

LES CONTRIBUTIONS DES MEMBRES SERONT APPELEES A HAUTEUR DE : 6 618 248 €
se répartissant, de la façon suivante :

- Part relative à la couverture des dépenses de fonctionnement (y compris les crédits correspondants au prélèvement lié au remboursement de la dette) : **2 618 697 €**

Répartition :

- Conseil Général 1 495 528 €
- CPA 992 234 €
- Conseil Régional 130 935 €

- Part relative au financement des programmes d'investissement :

3 999 551 €

Répartition :

- Conseil Général 2 095 230 €
- CPA 1 420 944 €
- Conseil Régional 483 378 €

A décomposer selon :

Répartition des contributions selon le type d'investissement	Programme d'investissement hors Plan de développement enseignement supérieur	%	Plan de développement enseignement supérieur recherche	Total
Contribution	2 999 551 €	100	1 000 000 €	3 999 551 €
Conseil Général	1 761 897 €	33.33	333 333 €	2 095 230 €
CPA	1 087 611 €	33.33	333 333 €	1 420 944 €
Conseil Régional	150 044 €	33.33	333 334 €	483 378 €

Accusé de réception en préfecture
013-25130-222-20150219-2015-010-DE
Date de télétransmission : 19/02/2015
Date de réception préfecture : 19/02/2015

Répartition des contributions selon le type d'investissement	%	Programme d'investissement autre	%	Emprunts contractés avant le 01/01/2002	Programme d'investissement dans le Plan de développement et d'enseignement supérieur
Contribution	100	2 819 600 €	100	179 951 €	2 999 551 €
Conseil Général	57	1 607 139 €	86	154 758 €	1 761 897 €
CPA	38	1 071 415 €	9	16 196 €	1 087 611 €
Conseil Régional	5	141 046 €	5	8 998 €	150 044 €

POUR SYNTHESE : CONTRIBUTIONS TOTALES DES MEMBRES

- Conseil Général 3 590 758 €
- CPA 2 413 178 €
- Conseil Régional 614 312 €

FAIT A AIX-EN-PROVENCE, LE 9 FEVRIER 2015

LE PRÉSIDENT,

ALEXANDRE MEDVEDOWSKY

DELIBERATION 2015-010

Affichée le : 19/02/15

Rendue exécutoire à partir du : 19/02/15

Accusé de réception en préfecture
013-251301222-20150219-2015-010-DE
Date de télétransmission : 19/02/2015
Date de réception en préfecture : 19/02/2015

Accusé de réception en préfecture
013-251301222-20150219-2015-010-DE
Date de télétransmission : 19/02/2015
Date de réception préfecture : 19/02/2015

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SYNDICAT MIXTE DE L'ARBOIS

Numéro SIRET : 25130122200013

POSTE COMPTABLE : TRESORIER PRINCIPAL AIX MUNICIPALE ET CAMPAGNE

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : Budget du SYNDICAT MIXTE DE L'ARBOIS

ANNEE 2015

Accusé de réception en préfecture
013-251301222-20150209-2015-010-BF
Date de télétransmission : 20/02/2015
Date de réception préfecture : 20/02/2015

SOMMAIRE

Informations générales

- 1 A - Informations statistiques, fiscales et financières
- 2 B - Modalités de vote du budget

Présentation générale du budget

- 1 A1 - Vue d'ensemble - Sections
- 1 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- 1 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
- 1 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- 1 B2 - Balance générale du budget - Recettes

Vote du budget

- 0 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- 2 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
- 3 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- 5 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

ANNEXES

	Jointes	Sans Objet
Eléments du bilan		
7 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
8 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
0 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
1 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
2 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
4 A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
5 A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		X
6 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
7 A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions		X
8 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
9 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
3 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
1 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
Autres éléments d'informations		
2 C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
1 C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
3 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non éligés en budget annexe	X	
Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
3 D2 - Arrêté et signatures	X	

Accusé de réception en préfecture
013-251301222-20150209-2015-010-BF
Date de télétransmission : 20/02/2015
Date de réception préfecture : 20/02/2015

Code INSEE	SYNDICAT MIXTE DE L'ARBOIS Budget du SYNDICAT MIXTE DE L'ARBOIS	BP 2015
------------	--	------------

INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCF) (3)
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	89,61	0,00
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	22,62	0,00
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	76,66	0,00
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	447,04	0,00
5	Encours de la dette	0,00	0,00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-4 établie sur la base des informations N-2 (transmises par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.6211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.6211-15 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, communauté de communes, syndicat mixte, etc.) et de la strate (source DGCF) dans la colonne "Moyennes nationales de la strate".

(4) Le GMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

Date de réception préfecture : 20/02/2015

SYNDICAT MIXTE DE L'ARBOIS - - Budget du SYNDICAT MIXTE DE L'ARBOIS		BP	2015
I - INFORMATIONS GENERALES		I	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B	

Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
niveau du chapitre pour la section d'investissement,
sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3.
avec vote formel sur chacun des chapitres.

liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, par chapitre de dépense "opération d'équipement".

Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif exercice précédent.

Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2014.

Accusé de réception en préfecture
013-251301222-20150209-2015-010-BF
Date de télétransmission : 20/02/2015
Date de réception préfecture : 20/02/2015

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 693 957,00	8 693 957,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)

=

=

=

	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	8 693 957,00	8 693 957,00
--	--	--------------	--------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	15 656 383,00	15 656 383,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	004 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)

=

=

=

	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	15 656 383,00	15 656 383,00
--	---	---------------	---------------

TOTAL

	TOTAL DU BUDGET (4)	24 350 340,00	24 350 340,00
--	---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
 (2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-41 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-41 du CGCT).
 (4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
 Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
 Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
 013-251301222-20150209-2015-010-BF
 Date de télétransmission : 20/02/2015
 Date de réception préfecture : 20/02/2015

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
Charges à caractère général	2 230 414,00	0,00	1 943 474,00	1 943 474,00	1 943 474,00
Charges de personnel et frais assimilés	1 345 000,00	0,00	1 305 000,00	1 305 000,00	1 305 000,00
Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres charges de gestion courante	39 400,00	0,00	73 000,00	73 000,00	73 000,00
Total des dépenses de gestion courante	3 614 814,00	0,00	3 321 474,00	3 321 474,00	3 321 474,00
Charges financières	612 911,00	0,00	603 000,00	603 000,00	603 000,00
Charges exceptionnelles	137 100,00	0,00	1 017 362,84	1 017 362,84	1 017 362,84
Dotations aux amortissements et aux provisions	38 600,00		0,00	0,00	0,00
Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement	4 403 425,00	0,00	4 941 836,84	4 941 836,84	4 941 836,84
Virement à la section d'investissement (6)	2 319 820,00		3 611 393,16	3 611 393,16	3 611 393,16
Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	78 340,00		340 722,00	340 722,00	340 722,00
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	2 398 160,00		3 952 120,16	3 952 120,16	3 952 120,16
TOTAL	6 801 585,00	0,00	8 893 957,00	8 893 957,00	8 893 957,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

8 893 957,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
Atténuations de charges	6 400,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
Produits des services, du domaine et ventes directes	1 042 000,00	0,00	1 017 000,00	1 017 000,00	1 017 000,00
Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
Dotations, subventions et participations	4 734 275,00	0,00	6 656 247,00	6 656 247,00	6 656 247,00
Autres produits de gestion courante	961 710,00	0,00	949 710,00	949 710,00	949 710,00
Total des recettes de gestion courante	6 734 385,00	0,00	8 629 957,00	8 629 957,00	8 629 957,00
Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Produits exceptionnels	67 200,00	0,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement	6 801 585,00	0,00	8 693 957,00	8 693 957,00	8 693 957,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)			0,00	0,00	0,00
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement			0,00	0,00	0,00
TOTAL	6 801 585,00	0,00	8 693 957,00	8 693 957,00	8 693 957,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

8 693 957,00

Pour information :

COFINANCEMENT PREVISIONNEL
PAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)

3 852 120,16

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

délivré de vote I-B.

En cas de rapatriement des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Le présent document porte uniquement sur les propositions nouvelles.

La commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

I = RI 021 ; C1 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

La opération DF 023 + DF 042 = RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 = DI 040.

Accusé de réception en préfecture
013-251301222-20150209-2015-010-BF
Date de télétransmission : 20/02/2015
Date de réception préfecture : 20/02/2015

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	265 720,32	0,00	74 000,00	74 000,00	74 000,00
204	Subventions d'équipement versées	2 440 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	493 080,86	0,00	452 900,00	452 900,00	452 900,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 366 175,65	0,00	1 670 000,00	1 670 000,00	1 670 000,00
	Total des dépenses d'équipement	5 564 962,83	0,00	2 386 900,00	2 386 900,00	2 386 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 280 400,00	0,00	11 759 483,00	11 759 483,00	11 759 483,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 500 000,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	15 780 400,00	0,00	13 259 483,00	13 259 483,00	13 259 483,00
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	21 345 382,83	0,00	15 656 383,00	15 656 383,00	15 656 383,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	21 345 382,83	0,00	15 656 383,00	15 656 383,00	15 656 383,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

15 656 383,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 166)		0,00	9 900,00	9 900,00	9 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	516 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	516 000,00	0,00	9 900,00	9 900,00	9 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 166)	11 220 000,00	0,00	10 700 000,00	10 700 000,00	10 700 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	917 362,84	917 362,84	917 362,84
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1088)	390 057,00	0,00	102 000,00	102 000,00	102 000,00
1088	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 638 675,46	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Dépôts et cautions reçues		0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	21 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	13 209 732,46	0,00	11 794 362,84	11 794 362,84	11 794 362,84
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	13 734 732,46	0,00	11 804 262,84	11 804 262,84	11 804 262,84
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	2 319 020,00		3 511 398,16	3 511 398,16	3 511 398,16
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	78 340,00		340 722,00	340 722,00	340 722,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 397 360,00		3 852 120,16	3 852 120,16	3 852 120,16
	TOTAL	16 182 892,46	0,00	15 656 383,00	15 656 383,00	15 656 383,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

15 656 383,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)

3 852 120,16

Accuse de réception en préfecture
013-251301222-20150209-2015-010-BF
Date de télétransmission : 20/02/2015
Date de réception préfecture : 20/02/2015

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

Modalités de vote I-B.

En cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Le de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

23 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 049 = RF 043.

Il réviser uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par retraits dans le cadre de budgets annexes.

En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Il réviser uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

Le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

Le compte 1038 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Le de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
		1 943 474,00		1 943 474,00
011	Charges à caractère général	1 305 000,00		1 305 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	73 000,00		73 000,00
65	Autres charges de gestion courante	503 000,00	0,00	503 000,00
66	Charges financières	1 017 362,84	0,00	1 017 362,84
67	Charges exceptionnelles	0,00	340 722,00	340 722,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00		0,00
022	Dépenses Imprévues (fonctionnement)		3 511 398,16	3 511 398,16
023	Virement à la section d'investissement			
	Dépenses de fonctionnement - Total	4 841 836,84	3 852 120,16	8 693 957,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

8 693 957,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	11 759 483,00	0,00	11 759 483,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation	74 000,00	0,00	74 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	452 900,00	0,00	452 900,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	1 870 000,00	0,00	1 870 000,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (Investissement)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	15 656 383,00	0,00	15 656 383,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

15 656 383,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
 (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir la détail Annexe IWA9).
 (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé.
 (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de ces travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
 013-251301222-20150209-2015-010-BF
 Date de réception préfecture : 20/02/2015

II	REPRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
	BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
43	Atténuations de charges	7 000,00		7 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 017 000,00		1 017 000,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	6 656 247,00		6 656 247,00
75	Autres produits de gestion courante	949 710,00	0,00	949 710,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	64 000,00	0,00	64 000,00
	Recettes de fonctionnement - Total	8 693 957,00	0,00	8 693 957,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 693 957,00
---	--------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
0	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	162 000,00	0,00	162 000,00
3	Subventions d'investissement	9 900,00	0,00	9 900,00
6	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1068 non bud.)	10 715 000,00	0,00	10 715 000,00
8	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
10	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
14	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
1	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
2	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
3	Immobilisations en cours (5)	917 362,84	0,00	917 362,84
6	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
7	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
8	Amortissements des immobilisations		340 722,00	340 722,00
11	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
12	Stocks	0,00	0,00	0,00
21	Virement de la section de fonctionnement		3 511 398,16	3 511 398,16
24	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	11 804 262,84	3 852 120,16	15 656 383,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
----------------------------	------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 656 383,00
--	---------------

pré les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

de des opérations d'ordre.

de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié, commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

chapitres « opérations d'équipement ».

« (et) des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir la note) Annexe IV A9).

Il uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ne peut pas être affectée sur les fonds de la commune ou de l'établissement. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de la dotation initiale.

Accusé de réception en préfecture
13/02/2015
1222-20150208-2015-010-BF
Date de réception préfecture : 20/02/2015

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	2 230 414,00	1 943 474,00	1 943 474,00
60611	Eau et assainissement	34 000,00	30 000,00	30 000,00
60612	Énergie - Électricité	167 528,00	140 000,00	140 000,00
60613	Chauffage urbain	58 380,00	30 000,00	30 000,00
60622	Carburants	18 000,00	9 000,00	9 000,00
60623	Alimentation	1 000,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	500,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	3 324,00	3 324,00
6064	Fournitures administratives	18 000,00	14 800,00	14 800,00
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	211 269,00	175 600,00	175 600,00
6135	Locations mobilières	13 500,00	7 000,00	7 000,00
61521	Terrains	154 500,00	130 000,00	130 000,00
61522	Bâtiments	137 335,00	140 000,00	140 000,00
61523	Voies et réseaux	62 800,00	30 000,00	30 000,00
61551	Matériel roulant	14 000,00	18 500,00	18 500,00
61558	Autres biens mobiliers	500,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	206 900,00	174 500,00	174 500,00
616	Primes d'assurances	27 000,00	28 000,00	28 000,00
617	Études et recherches	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6182	Documentation générale et technique	8 000,00	9 000,00	9 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	19 450,00	15 000,00	15 000,00
6185	Frais de colloques et séminaires	9 900,00	3 900,00	3 900,00
6188	Autres frais divers	9 861,00	3 500,00	3 500,00
6226	Indemnités au comptable et aux régisseurs	3 300,00	2 700,00	2 700,00
6226	Honoraires	10 609,00	14 500,00	14 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 700,00	0,00	0,00
6228	Divers	136 700,00	154 700,00	154 700,00
6231	Annonces et insertions	17 600,00	10 500,00	10 500,00
6233	Folios et expositions	32 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6237	Publications	30 000,00	20 000,00	20 000,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	500,00	500,00
6256	Miscelons	11 500,00	11 500,00	11 500,00
6257	Réceptions	16 075,00	13 075,00	13 075,00
6261	Frais d'affranchissement	32 000,00	15 000,00	15 000,00
6262	Frais de télécommunications	39 000,00	34 000,00	34 000,00
627	Services bancaires et assimilés	144,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	32 933,00	20 875,00	20 875,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	129 000,00	95 000,00	95 000,00
6288	Autres services extérieurs	355 000,00	350 000,00	350 000,00
63512	Taxes foncières	178 000,00	205 000,00	205 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 345 000,00	1 305 000,00	1 305 000,00
6316	Autre personnel extérieur	30 000,00	15 000,00	15 000,00
6331	Versement de transport	10 500,00	9 500,00	9 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 000,00	3 500,00	3 500,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	13 000,00	11 500,00	11 500,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	2 500,00	2 500,00	2 500,00
64111	Rémunération principale	340 950,00	400 000,00	400 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	17 500,00	17 000,00	17 000,00
64118	Autres indemnités	187 150,00	195 000,00	195 000,00
64131	Rémunérations	229 400,00	190 000,00	190 000,00
64138	Autres indemnités	74 000,00	45 000,00	45 000,00
64162	Emplois d'avenir	15 000,00	22 000,00	22 000,00
6461	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	157 500,00	133 000,00	133 000,00
6463	Cotisations aux caisses de retraite	119 500,00	131 000,00	131 000,00
6464	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	21 000,00	20 000,00	20 000,00
6465	Cotisations pour assurance du personnel	51 000,00	51 000,00	51 000,00

Approuvé par le conseil d'administration en séance du 18/06/2015
 013-254301222-20150209-20150600-BF
 Date de télétransmission : 20/07/2015
 Date de réception préfecture : 08/09/2015

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

p/1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
	Colisations aux autres organismes sociaux	70 000,00	57 000,00	57 000,00
	Versements aux autres oeuvres sociales		0,00	0,00
	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	2 000,00	2 000,00
	Atténuations de produits		0,00	0,00
	Autres charges de gestion courante	39 400,00	73 000,00	73 000,00
	Frais de mission	1 300,00	1 000,00	1 000,00
	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	38 000,00	72 000,00	72 000,00
	Charges diverses de la gestion courante	100,00	0,00	0,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+66+866)	3 614 814,00	3 321 474,00	3 321 474,00
	Charges financières (b)	612 911,00	503 000,00	503 000,00
	Intérêts réglés à l'échéance	477 171,00	365 000,00	365 000,00
	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-260,00	2 000,00	2 000,00
	Autres	136 000,00	136 000,00	136 000,00
	Charges exceptionnelles (c)	137 100,00	1 017 362,84	1 017 362,84
	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	137 100,00	100 000,00	100 000,00
	Autres charges exceptionnelles		917 362,84	917 362,84
	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(e)	33 600,00	0,00	0,00
	Dotations aux prov. pour dépréciation des actifs circulants	28 600,00	0,00	0,00
	Dotations aux prov. pour risques et charges financiers	10 000,00	0,00	0,00
	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	4 403 425,00	4 841 836,84	4 841 836,84
	Virement à la section d'investissement	2 319 820,00	3 511 398,16	3 511 398,16
	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	78 340,00	340 722,00	340 722,00
	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	78 340,00	340 722,00	340 722,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 398 160,00	3 852 120,16	3 852 120,16
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn.		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	2 398 160,00	3 852 120,16	3 852 120,16
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	6 801 585,00	8 693 957,00	8 693 957,00

RESTES A REALISER 2014 (11)

0,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

8 693 957,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	102 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	100 000,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	2 000,00

ar les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 talités de vote 1-13.

estes à réaliser.

3 de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

ancèlement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

mmune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

ntitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

a provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

pte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

fre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
 013-251301222-20150209-2015-010-BF
 Date de télétransmission : 20/02/2015
 Date de réception préfecture : 20/02/2015

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	6 400,00	7 000,00	7 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	6 400,00	7 000,00	7 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 042 000,00	1 017 000,00	1 017 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immobles)	827 000,00	827 000,00	827 000,00
70878	par d'autres redevables	175 000,00	190 000,00	190 000,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	4 734 276,00	6 656 247,00	6 656 247,00
74712	Emplois d'avenir	13 000,00	13 000,00	13 000,00
7472	Régions	242 063,00	614 312,00	614 312,00
7473	Départements	2 690 541,00	3 598 768,00	3 598 768,00
74758	Autres groupements	1 782 671,00	2 424 177,00	2 424 177,00
7478	Autres organismes	6 000,00	6 000,00	6 000,00
75	Autres produits de gestion courante	961 710,00	949 710,00	949 710,00
752	Revenus des immeubles	890 000,00	890 000,00	890 000,00
758	Produits divers de gestion courante	61 710,00	59 710,00	59 710,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		6 734 386,00	8 629 957,00	8 629 957,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	67 200,00	64 000,00	64 000,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	3 200,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	64 000,00	64 000,00	64 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		6 801 586,00	8 693 957,00	8 693 957,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (e)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 801 586,00	8 693 957,00	8 693 957,00

RESTES A REALISER 2014 (10)

0,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

8 693 957,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = D1 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7816 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

p/1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
	Stocks		0,00	0,00
	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	286 720,32	74 000,00	74 000,00
	Frais d'études	258 830,62	72 000,00	72 000,00
	Concessions et droits similaires	6 883,70	2 000,00	2 000,00
	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	2 440 000,00	0,00	0,00
2	Etat - Bâtiments et installations	10 000,00	0,00	0,00
82	Autres communes - Bâtiments et installations	500 000,00	0,00	0,00
1	Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	1 930 000,00	0,00	0,00
	Immobilisations corporelles (hors opérations)	493 086,86	452 800,00	452 800,00
	Plantations d'arbres et d'arbustes		5 000,00	5 000,00
	Installat° générales, agencements, aménagements des con	1 112,28	0,00	0,00
	Installations de voirie	42 925,27	6 000,00	6 000,00
	Installat° générales, agencements, aménagements des con	264 972,19	369 000,00	369 000,00
	Installations générales, agencements et aménagements div	36 000,00	2 000,00	2 000,00
	Matériel de transport	54 373,00	27 900,00	27 900,00
	Matériel de bureau et matériel informatique	19 600,21	15 000,00	15 000,00
	Mobilier	28 597,67	12 000,00	12 000,00
	Autres immobilisations corporelles	45 506,24	16 000,00	16 000,00
	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 366 176,65	1 870 000,00	1 870 000,00
	Agencements et aménagements de terrains	87 887,00	6 000,00	6 000,00
	Constructions	294 998,13	1 015 000,00	1 015 000,00
	Installations, matériel et outillage techniques	1 741 565,52	850 000,00	850 000,00
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corp	241 725,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 864 982,83	2 396 900,00	2 396 900,00
	Emprunts et dettes assimilées	12 280 400,00	11 759 483,00	11 759 483,00
	Emprunts en euros	593 400,00	675 000,00	675 000,00
	Opérations afférentes à l'emprunt	465 000,00	485 000,00	485 000,00
	Opérations afférentes à l'opt° de tirage sur ligne de trésorerie	11 220 000,00	10 700 000,00	10 700 000,00
	Dépôts et cautionnements reçus	12 000,00	19 483,00	19 483,00
	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00
	Titres de participation		0,00	0,00
	Autres immobilisations financières	3 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
	Prêts		1 600 000,00	1 600 000,00
	Autres établissements publics	3 600 000,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	15 780 400,00	13 259 483,00	13 259 483,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	21 345 382,83	15 656 383,00	15 656 383,00
	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
	Constructions		0,00	0,00
	Installations, matériel et outillage techniques		0,00	0,00
	Immobilisations incorporelles en cours		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	21 345 382,83	15 656 383,00	15 656 383,00

Accusé de réception en préfecture
013-251301222-20150209-2015-010-BF
Date de télétransmission : 20/02/2015
Date de réception préfecture : 20/02/2015

SYNDICAT MIXTE DE L'ARBOIS. Budget du SYNDICAT MIXTE DE L'ARBOIS	BP. 2015
--	----------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1.

RESTES A REALISER 2014 (11)	0,00
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 656 383,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de Vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RP 042.

(8) Les comptes 16, 29, 30, 40 et 69 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
013-251301222-20150209-2015-010-BF
Date de télétransmission : 20/02/2015
Date de réception préfecture : 20/02/2015

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

p/ (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
	Stocks		0,00	0,00
	Subventions d'investissement (hors 138)		9 900,00	9 900,00
	Etat et établissements nationaux		9 900,00	9 900,00
	Autres établissements publics locaux		0,00	0,00
	Emprunts et dettes assimilées (hors 166)	515 000,00	0,00	0,00
	Emprunts en euros	515 000,00	0,00	0,00
	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	515 000,00	9 900,00	9 900,00
	Dotations, fonds divers et réserves	2 028 732,46	162 000,00	162 000,00
2	F.C.T.V.A.	390 057,00	162 000,00	162 000,00
	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 638 675,46	0,00	0,00
	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	11 220 000,00	10 700 000,00	10 700 000,00
9	Opérations afférentes à l'opt° de tirage sur ligne de trésorerie	11 220 000,00	10 700 000,00	10 700 000,00
	Dépôts et cautionnements reçus		15 000,00	15 000,00
	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
	Frais d'études		0,00	0,00
	Immobilisations en cours		917 362,84	917 362,84
	Constructions		917 362,84	917 362,84
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corp		0,00	0,00
	Produits de cessions	21 000,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	13 269 732,46	11 794 362,84	11 794 362,84
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	13 784 732,46	11 804 262,84	11 804 262,84
	Virement de la section de fonctionnement	2 319 820,00	3 511 390,16	3 511 390,16
	Opérations d'ordre de transfert entre sections (9)(7)(8)	78 340,00	340 722,00	340 722,00
1	Amortissements des frais d'études		15 985,00	15 985,00
1	Concessions et droits similaires	7 006,00	1 824,00	1 824,00
11	Hôtel de ville		0,00	0,00
18	Autres bâtiments publics		250 373,00	250 373,00
2	Immeubles de rapport		0,00	0,00
5	Installat° générales, agencements, aménagement des cons		205,00	205,00
35	Installations générales, agencements, aménagements cons		11 120,00	11 120,00
1	Installations générales, agencements et aménagements div	761,00	1 974,00	1 974,00
2	Matériel de transport	23 373,00	18 463,00	18 463,00
3	Matériel de bureau et matériel informatique	21 530,00	15 468,00	15 468,00
4	Mobilier	25 670,00	22 683,00	22 683,00
8	Autres immobilisations corporelles		2 637,00	2 637,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 398 160,00	3 852 120,16	3 852 120,16
	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
	Frais d'études		0,00	0,00
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos inco		0,00	0,00
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corp		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	2 398 160,00	3 852 120,16	3 852 120,16
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	16 182 892,46	15 656 382,99	15 656 382,99

333,00
013-251301222-20150209-2015-010-BF
Date de télétransmission : 20/02/2015
Date de réception préfecture : 20/02/2015

SYN...	AT MIXTE DE L'ARBOIS - Budget du SYNDICAT MIXTE DE L'ARBOIS	BP	2015
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		B2	

RESTES A REALISER 2014 (10)	0,00
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 656 383,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 38, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2015	Montant des remboursements 2014		Encours restant dû au 01/01/2015
			Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor					
5192 Avances de trésorerie					
51931 Lignes de trésorerie					
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt					
040031	19/04/2004	375 600,00	890,29	0,00	375 600,00
041031 MEGIE	19/04/2004	2 340 000,00	85 146,38	0,00	2 340 000,00
0800 28 lavoisier + études	22/02/2008	2 511 580,00	130 388,88	0,00	2 511 580,00
081395	09/03/2009	1 733 336,32	23 734,12	0,00	1 733 336,32
062995	09/03/2009	1 733 336,00	23 708,60	0,00	1 733 336,00
063995	09/03/2009	2 426 668,00	32 732,22	0,00	2 426 668,00
5194 Billets de trésorerie					
5199 Autres crédits de trésorerie					
519 Crédits de trésorerie (Total)		11 220 517,32	296 631,50	0,00	11 220 517,32

(1) Circulaire n°MOR/INT/B/09/00071/C du 22/2/1999.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Accusé de réception en préfecture
013-251301222-20150209-2015-010-BF
Date de télétransmission : 20/02/2015
Date de réception préfecture : 20/02/2015

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date de premier remboursement (2)	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux libéral		Devise	Précédents des remboursements (5)	Profil d' amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel (6)					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					22 535 542,72									
1644 Emprunts en euros (Total)					9 220 542,72									
0085128130850	CREDIT MUTUEL	12/10/2000	27/11/2001	31/12/2001	1 505 542,72	F	Taux fixe à 5,5 %	5,50	5,50	EUR	A	P	O	A-1
A251120JUL	CAISSE D'EPARGNE	09/10/2012	09/10/2012	25/10/2013	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4,25 %	4,25	4,25	EUR	A	C	O	A-1
A25413150 - Caisse d'épargne	CAISSE D'EPARGNE	17/01/2014	20/07/2014	20/10/2014	545 000,00	V	Euribor 03 M + 1,5	1,80	1,84	EUR	T	C	O	A-1
52N204180ELUP/002	DECA CL	28/11/2002	28/11/2008	01/03/2004	1 000 000,00	V	Euribor 03 M + 0,09	2,54	2,30	EUR	T	F	O	A-1
Pictoune article 1	CREDIT FONCIER DE FRANCE	29/12/2008	05/06/2010	05/07/2011	4 000 000,00	V	Euribor 03 M + 0,95	2,00	2,04	EUR	T	P	O	A-1
1649 Emprunts en devises (Total)					13 315 000,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tissage sur ligne de trésorerie (Total)														
04003	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	19/04/2004	19/04/2004	15/12/2011	625 000,00	V	TAM + 0,1	4,36	4,12	EUR	X	X	O	A-1
040031 MECIE	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	16/04/2004	30/11/2008	15/12/2008	3 040 000,00	C	SI CMS EUR 20A (Fixed) - CMS EUR 02A (Floating) - Euler 12 M (Fixed) + 3,04 spread 3,4 %	3,40	3,45	EUR	X	X	O	A-1
040030038 Investir + études	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	22/02/2008	22/02/2008	15/11/2011	2 930 000,00	C	Euler + 0,08	0,40	2,25	EUR	X	X	O	P-6
040030135	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	08/02/2009	01/02/2011	15/03/2011	2 000 000,00	V	TAM + 1,15	1,78	1,81	EUR	X	X	O	A-1
040030135	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	08/02/2009	01/02/2011	15/07/2011	2 000 000,00	V	TAM + 1,15	1,57	1,70	EUR	X	X	O	A-1
040030135	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	08/02/2008	01/02/2011	15/01/2011	2 350 000,00	V	TAM + 1,15	1,15	1,17	EUR	X	X	O	A-1
16441 Emprunts et cautions remboursés														

18 1/2

Accusé de réception
Date de réception : 20/02/2015
Date de réception préfecture : 20/02/2015

IV

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 168) (suite)

Empruntis at dotas su 01/04/2015

Emprunts et dettes au 31/12/2015											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de cristallin)	Conversion 2 OMI (40)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après souveraineté (11)	Capital restant dû au 31/12/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Niveau de taux cristallin à la date de vote du budget (14)	Annuité de l'emprunt		ICNE de l'emprunt (15)
						Type de taux (12)	Index (13)		Capital	Charges d'intérêt (15)	
153 Emprunts obligataires (Total)											
154 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)											
1541 Emprunts en euros (Total)											
00351020430950	N	4 547 151,60	A-1	5 932 504,10	1	F	Taux fixe à 5,5 %	5,50	574 745,44	220 830,42	9 201,43
A3911031L	N		A-1	800 000,00	7,82	F	Taux fixe à 4,32 %	4,32	175 850,42	9 597,35	
A391216C - Consolidation	N		A-1	484 250,00	4,55	V	Barclay's M + 1,5	1,72	100 000,00	34 080,50	
MIN040600EUR002	O	300 342,87	A-1	508 842,87	3,52	F	Taux fixe à 3,21 %	3,30	52 295,12	29 542,08	1 155,45
Plafond de tranchée 1	O	3 537 305,75	A-1	3 613 400,81	23,53	F	Taux fixe à 3,17 %	3,24	96 495,90	149 534,54	8 044,88
1542 Emprunts en dollars (Total)											
15441 Emprunts accordés dans le cadre d'un prêt au type de trésorerie (Total) (5)											
040081	N		A-1	11 220 517,92		Y	TAM + 0,1	0,19	464 525,57	329 890,05	
041051 MESSE	N		A-1	375 600,00	11,93	F	Taux fixe à 4,08 %	4,14	81 500,00	729,64	
0600 28 lavelier + d'atlas	N		A-1	2 340 000,00	11,55	F	Meximex 4,31- 57 (indication européenne hors jalousie-lavie francisque hors tabac) et 5,37 et 3,87		140 000,00	55 735,00	
081555	N		A-1	1 723 333,33	25,45	Y	TAM + 1,15	1,22	68 555,57	21 124,04	
082595	N		A-1	1 723 333,33	25,54	Y	TAM + 1,15	1,22	68 555,57	21 124,04	
083595	N		A-1	2 426 568,00	25,79	Y	TAM + 1,15	1,24	93 253,00	30 159,24	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
167 Emprunts et dettes assorties de conditions particulières (Total)											
1671 Avances consenties au Trésor (Total)											
1672 Emprunts au compte spécial (Total)											
1673 Dettes pour M.E.T.P et P.P.P (Total)											
1676 Dettes envers les autres organismes (Total)											
1678 Autres emprunts et dettes (Total)											
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)											
1681 Autres emprunts (Total)											
1682 Autres emprunts (Total)											
1683 Autres emprunts (Total)											
1684 Autres emprunts (Total)											
1685 Autres emprunts (Total)											
1686 Autres emprunts (Total)											
1687 Autres emprunts (Total)											
1688 Autres emprunts (Total)											
1689 Autres emprunts (Total)											
1690 Autres emprunts (Total)											
1691 Autres emprunts (Total)											
1692 Autres emprunts (Total)											
1693 Autres emprunts (Total)											
1694 Autres emprunts (Total)											
1695 Autres emprunts (Total)											
1696 Autres emprunts (Total)											
1697 Autres emprunts (Total)											
1698 Autres emprunts (Total)											
1699 Autres emprunts (Total)											
1700 Autres emprunts (Total)											
1701 Autres emprunts (Total)											
1702 Autres emprunts (Total)											
1703 Autres emprunts (Total)											
1704 Autres emprunts (Total)											
1705 Autres emprunts (Total)											
1706 Autres emprunts (Total)											
1707 Autres emprunts (Total)											
1708 Autres emprunts (Total)											
1709 Autres emprunts (Total)											
1710 Autres emprunts (Total)											
1711 Autres emprunts (Total)											
1712 Autres emprunts (Total)											
1713 Autres emprunts (Total)											
1714 Autres emprunts (Total)											
1715 Autres emprunts (Total)											
1716 Autres emprunts (Total)											
1717 Autres emprunts (Total)											
1718 Autres emprunts (Total)											
1719 Autres emprunts (Total)											
1720 Autres emprunts (Total)											
1721 Autres emprunts (Total)											
1722 Autres emprunts (Total)											
1723 Autres emprunts (Total)											
1724 Autres emprunts (Total)											
1725 Autres emprunts (Total)											
1726 Autres emprunts (Total)											
1727 Autres emprunts (Total)											
1728 Autres emprunts (Total)											
1729 Autres emprunts (Total)											
1730 Autres emprunts (Total)											
1731 Autres emprunts (Total)											
1732 Autres emprunts (Total)											
1733 Autres emprunts (Total)											
1734 Autres emprunts (Total)											
1735 Autres emprunts (Total)											
1736 Autres emprunts (Total)											
1737 Autres emprunts (Total)											
1738 Autres emprunts (Total)											
1739 Autres emprunts (Total)											
1740 Autres emprunts (Total)											
1741 Autres emprunts (Total)											
1742 Autres emprunts (Total)											
1743 Autres emprunts (Total)											
1744 Autres emprunts (Total)											
1745 Autres emprunts (Total)											
1746 Autres emprunts (Total)											
1747 Autres emprunts (Total)											
1748 Autres emprunts (Total)											
1749 Autres emprunts (Total)											
1750 Autres emprunts (Total)											
1751 Autres emprunts (Total)											
1752 Autres emprunts (Total)											
1753 Autres emprunts (Total)											
1754 Autres emprunts (Total)											
1755 Autres emprunts (Total)											
1756 Autres emprunts (Total)											
1757 Autres emprunts (Total)											
1758 Autres emprunts (Total)											
1759 Autres emprunts (Total)											
1760 Autres emprunts (Total)											
1761 Autres emprunts (Total)											
1762 Autres emprunts (Total)											
1763 Autres emprunts (Total)											
1764 Autres emprunts (Total)											
1765 Autres emprunts (Total)											
1766 Autres emprunts (Total)											
1767 Autres emprunts (Total)											
1768 Autres emprunts (Total)											
1769 Autres emprunts (Total)											
1770 Autres emprunts (Total)											
1771 Autres emprunts (Total)											
1772 Autres emprunts (Total)											
1773 Autres emprunts (Total)											
1774 Autres emprunts (Total)											
1775 Autres emprunts (Total)											
1776 Autres emprunts (Total)											
1777 Autres emprunts (Total)											
1778 Autres emprunts (Total)											
1779 Autres emprunts (Total)											
1780 Autres emprunts (Total)											
1781 Autres emprunts (Total)											
1782 Autres emprunts (Total)											
1783 Autres emprunts (Total)											
1784 Autres emprunts (Total)											
1785 Autres emprunts (Total)											
1786 Autres emprunts (Total)											
1787 Autres emprunts (Total)											
1788 Autres emprunts (Total)											
1789 Autres emprunts (Total)											
1790 Autres emprunts (Total)											
1791 Autres emprunts (Total)											
1792 Autres emprunts (Total)											
1793 Autres emprunts (Total)											
1794 Autres emprunts (Total)											
1795 Autres emprunts (Total)											
1796 Autres emprunts (Total)											
1797 Autres emprunts (Total)											
1798 Autres emprunts (Total)											
1799 Autres emprunts (Total)											
1800 Autres emprunts (Total)											
1801 Autres emprunts (Total)											
1802 Autres emprunts (Total)											
1803 Autres emprunts (Total)											
1804 Autres emprunts (Total)											
1805 Autres emprunts (Total)											
1806 Autres emprunts (Total)											
1807 Autres emprunts (Total)											
1808 Autres emprunts (Total)											
1809 Autres emprunts (Total)											
1810 Autres emprunts (Total)											
1811 Autres emprunts (Total)											
1812 Autres emprunts (Total)											
1813 Autres emprunts (Total)											
1814 Autres emprunts (Total)											
1815 Autres emprunts (Total)											
1816 Autres emprunts (Total)											
1817 Autres emprunts (Total)											
1818 Autres emprunts (Total)											
1819 Autres emprunts (Total)											
1820 Autres emprunts (Total)											
1821 Autres emprunts (Total)											
1822 Autres emprunts (Total)											
1823 Autres emprunts (Total)											
1824 Autres emprunts (Total)											
1825 Autres emprunts (Total)											
1826 Autres emprunts (Total)											
1827 Autres emprunts (Total)											
1828 Autres emprunts (Total)											
1829 Autres emprunts (Total)											
1830 Autres emprunts (Total)											
1831 Autres emprunts (Total)											
1832 Autres emprunts (Total)											
1833 Autres emprunts (Total)											
1834 Autres emprunts (Total)											
1835 Autres emprunts (Total)											
1836 Autres emprunts (Total)											
1837 Autres emprunts (Total)											
1838 Autres emprunts (Total)											

Accusé de réception en préfecture
013-251301222-20150209-2015-010-13
Date de télétransmission : 20/02/2015
Date de réception préfecture : 20/02/2015

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2015 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Date des périodes bénéficiaires	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date du vote du budget (9)	Intérêts payés au titre des Prêts (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (11)	% par type de taux selon la structure de la dette
Exemple de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor) (A)														
TOTAL (A)														
Prêt à terme simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multi-jeté (taux fixe) ou multi-jeté (taux fixe) (D)														
TOTAL (D)														
Multi-jeté (taux fixe) (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
5800 28 livraisons - Euros	CACIS - CREDIT AGRICOLE	2 850 000,00	2 814 530,00	6	20	22/02/2008 - 15/01/2011, Euros + 0,02		Max(4,31- (9) Indication européenne hors taux-Indication française hors (taux) et 3,87) et 3,87		Max(4,31- (9) Indication européenne hors taux-Indication française hors (taux) et 3,87) et 3,87	0,43	150 833,04		15,47
TOTAL (F)		2 850 000,00	2 814 530,00									150 833,04		15,47
TOTAL GENERAL		2 850 000,00	2 814 530,00									150 833,04		15,47

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (en A à F selon la classification de la dette de l'organisme) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément au titre de la dette de l'organisme le montant couvert et le montant non couvert.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément au titre de la dette de l'organisme le montant couvert et le montant non couvert.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la dette de l'organisme (de 1 à 9).

(5) Taux sans opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt, sur toute la durée du contrat.

(6) Taux sans opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt, sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déductible de l'emprunt au 01/01/15 ou la date d'échéance, à la présente date d'élaboration.

(8) Taux à court terme : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déductible de l'emprunt au 01/01/15 ou la date d'échéance, à la présente date d'élaboration.

(9) Taux à court terme : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déductible de l'emprunt au 01/01/15 ou la date d'échéance, à la présente date d'élaboration.

(10) Indiquer les intérêts payés au titre de la dette de l'organisme à l'issue de l'exercice et comptabilisés à l'article 688.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre de la dette de l'organisme et comptabilisés à l'article 688.

(12) Indiquer les intérêts à percevoir au titre de la dette de l'organisme et comptabilisés à l'article 688.

(13) Indiquer les intérêts à percevoir au titre de la dette de l'organisme et comptabilisés à l'article 688.

Procusé de réception en préfecture
3-251301222-20150209-2015-010-BF
Date de télétransmission : 20/02/2015
Date de réception préfecture : 20/02/2015

20 1/1

2015-12-15 15:21

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	12					
	84,83%					
Montant en euros	14 601 441 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swap)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
types de structures						1
						15,17%
						2 611 580 €

annexe retraçant le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture
013-253601222
20150209-2015-010-BF
Date de télétransmission : 20/02/2015
Date de réception préfecture : 20/02/2015

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
IV	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)												
Emprunt couvert				Instrument de couverture								
Instrument de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2015	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (2)	Nature de la couverture (échange ou taux)	Montant de l'instrument de couverture	Date du début du contrat	Périodicité du règlement des intérêts (3)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (netto)												
Taux variable		4 023 303,08					4 647 151,00				0,00	0,00
Placements bancaires												
Swap 227/228%	1	5 013 453,01	04/09/2020	NATIXIS	swap	taux	3 637 338,73	04/02/2012	S			
Swap 227/228%		808 842,37	01/02/2023	NATIXIS	swap	taux	502 042,87	01/02/2013	T			
Taux bancaire							4 647 151,00			0,00	0,00	0,00
Total		4 023 303,08										

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer si s'agit d'un swap, d'une option (esp. floor, cap, collar, conversion).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

22 1/1

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Taux payé				Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux	Charges 0/68	Produits 0/782	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)										
Taux variable simple (total)										
Swap 2273428M	Taux fixe à 2,17 %	2,24			Euribor 6M	0,31	479 502,42	73 740,52	A-1	A-1
Swap 2273428M	Taux fixe à 2,21 %	2,3			Euribor 6M + 0,09	0,17	419 553,39	89 257,58	A-1	A-1
Swap 2273428M	Taux fixe à 2,21 %	2,3			Euribor 6M + 0,09	0,17	58 597,03	4 422,94	A-1	A-1
Taux complexe (total) (2)							479 502,42	73 740,52		
Total										

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOB81045077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
013-251301222-20150209-2015-030-BF
Date de télétransmission : 20/02/2015
Date de réception préfecture : 20/02/2015

23 1/1

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME					
REPARTITION PAR PRETEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE (2)	DETTE EN CAPITAL AU 01/01 DE L'EXERCICE	ANNULTE A PAYER AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (3)	CAPITAL
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
 (2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
 (3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
 013-251301222-20150209-2015-010-B
 Date de télétransmission : 20/02/2015 25
 Date de réception préfecture : 20/02/2015

24 111

25/01/2015 16:21

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES		A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES
(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
L.J			

Accusé de réception en préfecture
013-251301222-20150209-2015-010-BF
Date de télétransmission : 20/02/2015
Date de réception préfecture : 20/02/2015

25 1/1

20/02/2015 16:21

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

CHOIX DU COMITÉ SYNDICAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 467,35€			31/03/1997
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	31/03/1997
Linéaire	2181 Installations générales	15	31/03/1997
Linéaire	2182 Matériel de transport	6	31/03/1997
Linéaire	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	31/03/1997
Linéaire	2184 Mobilier	10	31/03/1997
Linéaire	2131 bâtiment MEGIE BNA1	35	13/08/2005
Linéaire	2131 bâtiment LAVOISIER BNA2	50	09/03/2009
Linéaire	21318 bâtiment VILLAGE RELAIS BNA3	18	14/12/2012

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitu- tion de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée
indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

Accusé de réception en préfecture
013-251301222-20150209-2015-010-BF
Date de télétransmission : 20/02/2015
Date de réception préfecture : 20/02/2015

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A6.1

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 040 000,00	1 040 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 040 000,00	1 040 000,00
1641	Emprunts en euros	575 000,00	575 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	465 000,00	465 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 040 000,00	0,00	D001 0,00	1 040 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présenter - générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	4 014 120,16 III	4 014 120,16
	ressources propres externes de l'année (a)	162 000,00	162 000,00
222	Dotations, fonds divers et réserves	162 000,00	162 000,00
	ressources propres internes de l'année (b)(6)	3 852 120,16	3 852 120,16
3031	Amortissement des immobilisations	15 985,00	15 985,00
3051	Amortissement des immobilisations	1 824,00	1 824,00
31318	Amortissement des immobilisations	250 373,00	250 373,00
3132	Amortissement des immobilisations	0,00	0,00
3136	Amortissement des immobilisations	205,00	205,00
31736	Amortissement des immobilisations	11 120,00	11 120,00
3181	Amortissement des immobilisations	1 974,00	1 974,00
3182	Amortissement des immobilisations	18 463,00	18 463,00
3183	Amortissement des immobilisations	15 468,00	15 468,00
3184	Amortissement des immobilisations	22 683,00	22 683,00
3188	Amortissement des immobilisations	2 637,00	2 637,00
24	Produits de cessions	0,00	0,00
21	Virement de la section de fonctionnement	3 511 398,16	3 511 398,16

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3)(5)	Solde d'exécution R001 (3)(5)	Affectation R1068 (3)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 014 120,16	0,00	0,00	0,00	4 014 120,16

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 040 000,00 II
Ressources propres disponibles	4 014 120,16 IV
Solde	V = IV - II (4) + 2 974 120,16

comptes 16, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 401, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
dits de l'exercice votés lors de la séance.
comptes 16, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
siro uniquement si la compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
quer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vire d'ensemble.
quer le signe algébrique.

SYNDICAT MIXTE DE L'ARBOIS - Budget du SYNDICAT MIXTE DE L'ARBOIS	BP 2015
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	Subv de fonctionnement 2015	pépinière d'entreprise	CEEI	Associations	38 000,00
6574	Subvention ENVIRORISK	Organisation colloque ENVIRORISK	POLE EURO S/LES RISQUES	Associations	20 000,00
6574	Subvention START UP WEEK END	Organisation start up week end 2015	STARTUP WEEKEND	Associations	14 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

SYNDICAT MIXTE DE L'ARBOIS - Budget du SYNDICAT MIXTE DE L'ARBOIS	BP 2015
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2015	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2015)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2015) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2015 (2)	Restes à financer de l'exercice 2016	Restes à financer (exercices au-delà de 2016)
I-023 PSER	2 500 000,00	0,00	2 500 000,00	1 051 248,00	1 054 131,00	394 621,00	0,00
2011-033 desserte ZAC gare	3 800 000,00	0,00	3 800 000,00	79 431,00	566 000,00	3 154 569,00	0,00
2015-01 Gestion pluviale	0,00	1 520 000,00	1 520 000,00	46 961,00	601 703,00	500 000,00	371 336,00
2015-02 Desserte n°105 Touril	0,00	265 000,00	265 000,00	13 793,00	182 202,00	69 000,00	0,00

agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

Accusé de réception en préfecture
013-251301222-20150209-2015-010-BF
Date de télétransmission : 20/02/2015
Date de réception préfecture : 20/02/2015

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPY (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		15	0	15	13	3	16
Administrateur Hors Classe	A	0	0	0	0	1	1
Attaché	A	2	0	2	2	0	2
Collaborateur de Cabinet	A	0	0	0	0	1	1
Conseiller Scientifique	A	0	0	0	0	1	1
Rédacteur Principal 2ème classe	B	1	0	1	1	0	1
Rédacteur Principal 1ère classe	B	2	0	2	2	0	2
Rédacteurs	B	2	0	2	1	0	1
Adjoint Administratif 1ère classe	C	3	0	3	2	0	2
Adjoint Administratif Principal 2ème Classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint Administratif 2ème classe	C	4	0	4	4	0	4
FILIERE TECHNIQUE (c)		6	0	6	6	0	6
Ingénieur	A	2	0	2	2	0	2
Ingénieur Principal	A	1	0	1	1	0	1
Technicien Principal 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint Technique 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
Agent de maîtrise	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		21	0	21	19	3	22

(1) Les emplois sont classés conformément à la circulaire n° NOR/INT/E/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories A, B ou C.

(3) Emplois permanents créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Emplois à temps partiel : la quotité de travail est proportionnelle à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

(5) Emplois à temps partiel : la quotité de travail est proportionnelle à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

(6) Emplois à temps partiel : la quotité de travail est proportionnelle à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

(7) Emplois à temps partiel : la quotité de travail est proportionnelle à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

(8) Emplois à temps partiel : la quotité de travail est proportionnelle à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

(9) Emplois à temps partiel : la quotité de travail est proportionnelle à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

(10) Emplois à temps partiel : la quotité de travail est proportionnelle à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

SYNDICAT MIXTE DE L'ARBOIS - - Budget du SYNDICAT MIXTE DE L'ARBOIS	BP 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPLA TERRA13	Aménagement	18/06/2010	2010 1010		oui

(1) Ou créés par l'établissement public ou le groupement

Accusé de réception en préfecture
013-251301222-20150209-2015-010-BF
Date de télétransmission : 20/02/2015
Date de réception préfecture : 20/02/2015

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Service assujéti	Location Immobilière Bâtiments Neufs	28/04/2014	2014 18	SPA

Accusé de réception en préfecture
013-251301222-20150209-2015-010-BF
Date de télétransmission : 20/02/2015
Date de réception préfecture : 20/02/2015

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Le Président,

A. Alexandre le 09/02/2015

Le Le Président,

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session ...

A. Alexandre le 02/02/2015

Les membres du Comité syndical,

Nombre de membres en exercice : 17 0

Nombre de membres présents : 3 0

Nombre de suffrages exprimés : 3 0

VOTES : Pour : 3 0

Contre : 0 0

Abstention : 0 0

Date de convocation : 02/02/2015

deuxième convocation
sans quorumLE PRESIDENT DU SYNDICAT
MIXTE DE L'ARBOIS

Alexandre MEDVEDOWSKY

Certifié exécutoire par le Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 20/02/2015, et de la publication le 20/02/2015

A. Alexandre le 20/02/2015

Accusé de réception en préfecture
013-251301222-20150209-2015-010-BF
Date de télétransmission : 20/02/2015
Date de réception préfecture : 20/02/2015

Accusé de réception en préfecture
013-251301222-20150209-2015-010-BF
Date de télétransmission : 20/02/2015
Date de réception préfecture : 20/02/2015

OBJET : Développement économique et emploi - Interventions économiques - Attribution d'une subvention d'investissement au bénéfice du Syndicat Mixte de l'Arbois pour l'année 2015

Vote sur le rapport

Inscrits	92
Votants	82
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	82
Majorité absolue	42
Pour	82
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents
Maryse JOISSAINS MASINI



13 OCT. 2015